

Master Droit de la santé – Parcours : Activités santé et responsabilités

DROIT, ECONOMIE, GESTION

Présentation

A l'issue du cycle, la spécialité s'adresse aussi bien aux étudiants qui souhaitent poursuivre leurs études et s'orienter vers la recherche juridique dans le domaine de la santé qu'à ceux qui souhaitent après leur diplôme trouver des débouchés professionnels (cabinets d'avocats spécialisés en droit médical, compagnies d'assurance, institutions de santé, établissements de soins, agences sanitaires, laboratoires pharmaceutiques...).

Ce programme universitaire fait partie de la Graduate School Society & Health d'Université Paris Cité, liant des cours de master et doctorat à des laboratoires de recherche de pointe. La Graduate School offre des formations en sciences humaines et sociales, avec une approche de recherche diversifiée pour étudier le système de santé. [En savoir plus >](#)

OBJECTIFS

La spécialité « Activités de santé et responsabilités » a pour objectif quant à elle de permettre aux étudiants non seulement de maîtriser la réparation des dommages corporels liés aux activités de soins et aux produits de santé, dans les procédures amiables et contentieuses, mais aussi de former à la recherche sur les problématiques du droit de la santé en vue de la préparation d'une thèse de doctorat. La formation insiste sur les aspects tant de droit privé que de droit public, sans négliger l'éthique.

Le détenteur de ce diplôme pourra travailler dans tous les secteurs concernés par la santé, qu'ils soient publics ou privés. Il peut s'agir d'un cabinet d'avocats, d'agences sanitaires, ou d'établissements de santé, par exemple.

Initié à la recherche, le diplômé pourra travailler à l'Université (après la thèse et les recrutements correspondants).

COMPÉTENCES VISÉES

A l'issue de la formation les étudiants juristes de la mention doivent avoir acquis les compétences suivantes :

- aptitude à la conception et à la rédaction de notes de synthèse et de consultations sur des thématiques de leur spécialité
- aptitude à la conception de dossiers d'actualités ou d'études thématiques
- aptitude à la rédaction de contrats dans les domaines de leurs spécialités
- aptitude au travail rapide de recherches documentaires, législatives, de doctrine et de jurisprudence
- maîtrise de l'argumentation orale et du débat juridique contradictoire (jeux de rôles à travers des exercices de plaidoiries)
- maîtrise de l'expression en public
- aptitude à mener une négociation
- aptitude au travail en groupe
- aptitude à mener une recherche approfondie sur des questions de droit de la santé

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Programme

ORGANISATION

La spécialité « Activités de santé et responsabilités » est organisée en termes d'unités d'enseignements (UE), en quatre semestres : 5 UE au 1er semestre + 4 UE au 2nd semestre + 7 UE sur les semestres 3 et 4 (Pour le semestre 4 la dernière UE correspond au mémoire ou au stage obligatoires).

Les enseignements donnent lieu à une notation sous forme d'examen terminal qui prend habituellement la forme d'un écrit. D'autres enseignements donnent lieu à un contrôle continu ce qui permet aux enseignants de confier aux étudiants des dossiers pratiques et des recherches et exposés sur des points déterminés. Les examens sont organisés à la fin de chaque période de cours.

STAGE

Stage : Obligatoire

Durée du stage : Variable en Master 1 / 2 mois minimum en Master 2 (hors mémoire)

Stages et projets tutorés :

Variable en Master 1 / 2 mois minimum en Master 2 (hors mémoire)

Stage possible jusqu'au 31 août de l'année universitaire en

cours

Dans les domaines suivants :

Par exemple les cabinets d'avocats spécialisés en droit médical, compagnies d'assurance, institutions de santé, établissements de soins, agences sanitaires, laboratoires pharmaceutiques

Admission

Etudiants

Responsable entreprise

Salarié - profession libérale

PRÉ-REQUIS

En Master 1 = Licence ou autre BAC+3 ou validation d'acquis personnels et professionnels (VAPP D. 23/08/1985) ou validation d'acquis de l'expérience (VAE Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002).

En Master 2 = Master 1 ou autre BAC+4 ou validation d'acquis personnels et professionnels (VAPP D. 23/08/1985) ou validation d'acquis de l'expérience (VAE Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002).

Droits de scolarité :

Les droits d'inscription nationaux sont annuels et fixés par le ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche. S'y ajoutent les contributions obligatoires et facultatives selon la situation individuelle de l'étudiant.

Des frais de formation supplémentaires peuvent s'appliquer au public de formation professionnelle. Plus d'informations [ici](#).

Et après ?

POURSUITES D'ÉTUDES

Après le Master 1 = Possibilité d'intégrer le M2 ASR ou un autre M2.

Après le Master 2 = les étudiants peuvent souhaiter s'orienter dans le secteur de la recherche afin de réaliser une thèse de doctorat dans les différents domaines du droit de la santé, de la protection sociale, de l'assurance-maladie mais aussi

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

de l'analyse et de l'évaluation des politiques de santé. La recherche peut être menée aussi bien en droit public qu'en droit privé.

Poursuites d'études à l'étranger

Possibilité selon les choix personnels de l'étudiant

PASSERELLE

En Master 1 = Il existe des **passerelles** au sein des différents masters de droit de l'Université Paris Descartes permettant à un étudiant ayant fait un M1 dans une autre mention de pouvoir candidater dans les spécialités des M2 droit de la santé.

En Master 2 = Fin du cursus ou candidature à un autre M2

TAUX DE RÉUSSITE

100 %

sur l'année de diplomation 2020-2021 (nombre d'admis par rapport au nombre d'inscrits administratifs).

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Le détenteur de ce diplôme pourra travailler dans tous les secteurs concernés par le droit de la santé.

Il peut s'agir du secteur public ou du secteur privé, notamment dans des cabinets d'avocats ou des agences sanitaires.

Les étudiants peuvent souhaiter s'orienter dans le secteur de la recherche afin de réaliser une thèse de doctorat spécialement dans le domaine du droit de la santé.

Les étudiants peuvent s'orienter également dans le secteur public pour des fonctions d'analyse, de gestion, d'évaluation, d'encadrement ou de conception des politiques publiques de santé, des programmes de prévention et de promotion de la santé, des dispositifs d'assurance-maladie et de la protection sociale.

L'ensemble de ces débouchés et poursuites d'études est présenté aux étudiants sur les fiches de spécialités et sur les fiches RNCP.

Contacts

Directeur

David Noguero

En bref

Composante(s)

Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion

Niveau d'études visé

BAC +5 (niveau 7)

ECTS

120

Modalité(s) de formation

- Formation initiale
- Formation continue

Validation des Acquis de l'Expérience

Oui

Langue(s) des enseignements

- Français
- Anglais

Lieu de formation

Site Malakoff - Porte de Vanves, Campus Saint Germain des Prés

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation